

La Table régionale de concertation des aînés de Lanaudière

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

(Pour utilisation immédiate)

Joliette, 28 octobre 2013 – Après s’être donné de nouveaux règlements généraux assortis de politiques administratives et de nouvelles règles de gestion adaptés à la réalité des organismes à but non lucratif, les administrateurs et les dirigeants de la Table régionale de concertation des aînés de Lanaudière viennent de se donner un nouveau conseil exécutif.

À leur réunion régulière du 22 octobre 2013, les administrateurs ont élu les personnes suivantes :

- **à la présidence, monsieur Jean-Pierre Corneault** de l’Association des professionnels retraités du gouvernement du Québec;
- **à la première vice-présidence, madame Monique Forest** de l’Association des retraités de l’enseignement, section Nord de la région Lanaudière;
- **à la deuxième vice-présidence, monsieur Michel Ratelle** de l’Association des centres d’actions bénévoles associés de Lanaudière;
- au **secrétariat, madame Lucie Morin** de l’Association des retraités des secteurs public et parapublic du gouvernement du Québec;
- **à la trésorerie, monsieur Marcel Loyer** de l’Association pour la défense des droits des retraités du Québec.

La Table régionale de concertation des aînés de Lanaudière a pour mission de permettre aux aînés de bénéficier d’un lieu régional d’échanges, de concertation et de partenariat afin d’être en mesure d’unir leur voix pour mieux faire connaître leur besoins et dégager les enjeux relatifs aux aînés.

-30-

Source et Information :

Mme Anne Soucy,
Agente de développement
1 514 928-0147